

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-613570

67290



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

817

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Abou El Hassan

Date de naissance :

12/11/73

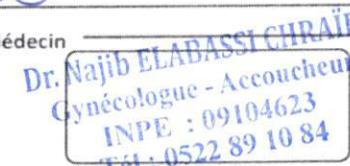
Adresse :

Scel. S. La Louche - Bous Kassar - Casab

Tél. :

0522 100050 Total des frais engagés : 706.30.04 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

12/04/21

Nom et prénom du malade :

Ros Nourou

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Signature : *Abou El Hassan*  
Date : *12/04/21*  
Lieu : *MAROC*  
Centre : *MUPRAS*  
Accord : *ACCUEIL*

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIBES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/04/14	CS		3.500 DT	INP : 09104623 Dr. Najib ELABASSI CHRAIBI Gynécologue Accoucheur NUP : 00194523 09 10 84

INP : 09104623  
Dr. Najib ELABASSI CHRAIBI  
Gynécologue Accoucheur  
INP : 09104623  
Tél : 051 89 10 84

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. MOUHABA MAALAOUI Duled Saleh, Douar Lahouadra Biskra - Tél: 05 22 59 00 00	13/04/21	406,32

EXECUTION DE	
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date
Dr. MOHAMED OULED SALEM C. par Ouled Saleh, Douar Lahouadra Biskra - Tél: 05 22 59 00	13/04/11

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

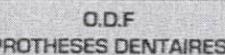
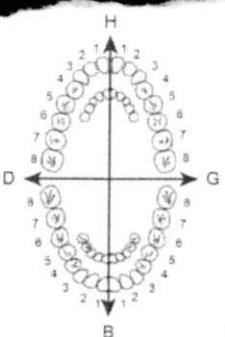
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

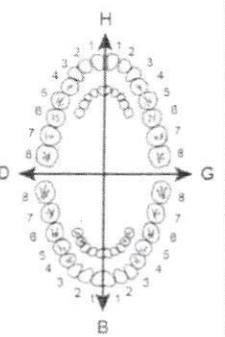
\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	
DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Dr. Najib ELABASSI CHRAIBI  
 Diplômé de la Faculté de Médecine  
 de Montpellier  
 Gynécologue • Accoucheur  
 Médecin Spécialiste



Casablanca, le

13/04/2024 الدار البيضاء، في

الدكتور نجيب العباس الشرايبى  
 أمراض وجراحة النساء  
 الولادة  
 خريج كلية الطب بمونبولي  
 طبيب أخصائى

رخصة : Aut.: 11623

7<sup>me</sup> BENOUTOOG Daria

126,50

Flexo a pen 520.



1 q x 215

116,30 x 2

2 ROKEN



260,50

67,20

Colposcopie.



100 17

Cololipine -

1 q - 3g

106,70

Blissel

Im. Communal - Angle Bd. Sidi Abderrahmane et Route d'Azemmour - 3ème Etage - App.5

Casablanca 20 200 Télephone: 052.89.10.84 - Fax: 052.89.09.32

Dr. Najib ELABASSI CHRAIBI  
 Gynécologue • Accoucheur  
 INPF: 11623  
 Tel: 052.89.10.84

PHARMACIE OULED SALEH

Dr. Mouna MAALAOUI

C.R Ouled Saleh, Douar Lahouaoura  
 par Bouskoura - Tél: 05 22 59 02 75

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
Oroken 200 mg. cp. pel b 8  
P.P.V : 116,30 DH  
  
6 118000 061069

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
Oroken 200 mg. cp. pel b 8  
P.P.V : 116,30 DH  
  
6 118000 061069

 maphar Km 10, route côtière 111  
quartier industriel Zenata, Ain Sebaâ  
Casablanca - Maroc  
COLPOSEPTINE 200 mg/10 mg CP GYN BT 18  
P.P.V: 47DH20  
  
6 118001 180677

Floxapen 500mg  
24 gélules



6 118000 160717